

CONSEIL D'ADMINISTRATION CCAS SÉANCE DU 21 JUIN 2023

ORDRE DU JOUR

1. Point d'actualité
2. Point financier
3. Patrimoine et dossiers immobiliers
4. Conventions et partenariats
5. Commissions nationales

POINT D'ACTUALITÉ

Clôture des comptes : reportée au 11 juillet en Conseil d'Administration Extraordinaire

Restauration méridienne : La révision de la convention et ses annexes est en cours via le comité de pilotage. Se pose toujours la question du modèle économique pour la continuité des CNPE et des transferts.

Intempéries : Une information est partie en direction des Cmcas indiquant le dispositif proposé par le courtier aux adhérents AXA. Ces dispositions particulières ont par ailleurs d'ores et déjà été mises en place par l'assureur des contrats groupe CCAS. En particulier, un dispositif psychologique «AXA Entraide» a été activé. Celui-ci est joignable gratuitement au 0800 77 88 95 (service grand public, numéro gratuit disponible 24 h/24, 7 j/7).

POINT FINANCIER

Les avances en compte courant :

Pour la SCI Buissonnière sur un montant de 3500 €

Pour la SCI Le Herbau sur un montant de 312 000 €

Pour la SCI Le Junka sur un montant de 85 000 €

Pour la SCI Pelvezy sur un montant de 32 000 €

Pour la SCI Pic du Tourmalet sur un montant de 107 000 €

L'ensemble des délibérations est adopté avec la voix prépondérante du Président. Pour rappel, ces sommes se doivent d'être récupérées. Aucun suivi clair à ce jour n'est fourni aux administrateurs sur les avances sur compte courant.

FO vote CONTRE

Ramatuelle SCI Sophia Lentisque : Suite à la cession des parts sur ce site, la dernière opération à effectuer était de dissoudre la SCI pour clore le dossier.

FO vote POUR

Le Junka : une subvention de 3667,50 € est faite pour effectuer les travaux de toiture sur un des bâtiments vacances.

Le Herbau : une subvention de 28 375,44 € est faite pour effectuer les travaux de réfection du bardage et de captation des eaux de pluie.

FO vote POUR

PATRIMOINE ET DOSSIERS IMMOBILIERS

Marinca : Climatisation de la résidence hôtelière à la suite de la panne de la centrale de traitement de l'air pour un montant de 10 829,50 €.

FO vote POUR

Vaux : Remplacement du système de sécurité incendie et des 90 détecteurs de fumée du site pour un montant de 12 144,22 €.

FO vote POUR

Pour FO, la CCAS doit entretenir le patrimoine existant sur ces sites actifs notamment pour maintenir un niveau d'accueil des bénéficiaires convenable en veillant néanmoins que ces travaux soient réellement nécessaires et réalisés à un coût cohérent par rapport au niveau de fréquentation des institutions concernées.

CONVENTIONS ET PARTENARIATS

CAP ÉCHECS : Un budget de 15 000 € est validé sur cet événement national et international très apprécié. Il regroupe chaque année les familles autour d'activités et d'initiations.

Pour FO, cette activité permet une adaptation à chacun et permet aux plus jeunes de découvrir par les apports pédagogiques, l'ouverture aux autres disciplines, et l'intégration qui sont des valeurs portées par notre projet lié aux activités sociales.

FO vote POUR

Fête de L'Humanité : Un budget de 36 500 € est validé avec la voix prépondérante du Président.

Pour FO Énergie, cet investissement au vu des finances de la CCAS pourrait servir dans d'autres domaines. De plus, Nous ne pouvons cautionner et condamnons fermement que le salaire différé des personnels des IEG continue à être utilisé pour financer un parti politique, quel qu'il soit !

FO vote CONTRE

Lecture sous l'arbre : Un budget de 1000 € est validé.

Pour FO, ce projet ne s'adresse pas à l'ensemble des bénéficiaires. Une dotation liée à la lecture est présente et disponible pour tous dans chaque centre.

FO vote CONTRE

ARLL (agence régionale du livre et de la lecture) : Un budget de 4500 € est validé. Il est en de même que pour le projet précédent.

Pour FO, ce projet ne s'adresse pas à l'ensemble des bénéficiaires. Une dotation liée à la lecture est présente dans chaque centre, et disponible pour tous.

FO vote CONTRE

Associations des écrivains sportifs : Un budget de 2000 € est validé.

Sur ce dossier aucun élément de mise en œuvre ni financier ne sont présentés.

FO vote CONTRE

Rencontres photographiques d'Arles : un budget de 1090 € est validé.

Ce projet touche les bénéficiaires locaux, également les jeunes lors du séjour sur la tranche 15-17 ans. Cet événement est ouvert à l'ensemble des bénéficiaires villages vacances autours très fréquentés.

C'est un partenariat sur l'année, car il est également proposé des stages, des visites accessibles à tous.

FO vote POUR.

COMMISSIONS NATIONALES

Contrat Obsèques : Un appel d'offres a été lancé sur la proposition d'un contrat obsèques. AXA, VYV et SOLIMUT ont répondu à l'appel d'offres. Seul le groupe VYV a présenté une offre conforme, en capital et une offre en prestation. Cette prestation serait proposée en métropole et également aux départements et régions Outre-Mer.

Pour FO l'appel d'offres a été engagé et la proposition retenue offre des garanties plus larges. FO revendique un accompagnement sur des contrats externes permettant des tarifs attractifs aux bénéficiaires.

FO vote POUR

Aide à la création Art et Nature pour un montant de 8000 €.

FO vote CONTRE

Aide à la création ici demain à la ligne pour un montant de 5000 €.

FO vote CONTRE

Aide à la création chantier des Francofolies Poppy Fusée pour un montant de 8000 €.

FO vote CONTRE

Projets d'aide au développement pour un montant de 193 036 €

FO vote CONTRE

Sur l'ensemble de ces projets, pour FO, la CCAS doit diversifier son offre et centraliser les projets afin qu'ils soient accessibles à tous les bénéficiaires.

Campagne pauvreté précarité FNEG SPF pour un montant de 15 611,50 €. Les bénéficiaires ont effectué des versements, ces derniers sont abondés à 50 % par la CCAS.

FO vote POUR

Prochain Conseil d'Administration

Mardi 11 juillet 2023